



J.-Y. Le Gall / CNES - C. Dubreuil / ONF ©CNES

La science spatiale au service des forêts

Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, et Jean-Yves Le Gall, président du CNES, ont signé ce jour au siège du CNES à Paris une convention cadre pour une durée de 5 ans (2018-2022).

Cette convention a pour objectifs, d'une part de développer les échanges collaboratifs, de faciliter et d'améliorer l'utilisation de données d'observation de la terre par l'ONF et d'autre part de renforcer les retours d'expérience et les connaissances du CNES sur les utilisations de ces données pour la gestion et la protection des milieux naturels.

L'ONF est engagé dans une démarche active de modernisation des méthodes de recueil de données nécessaires à la gestion et à la protection des milieux qu'il gère. Il s'intéresse depuis plusieurs années à l'utilisation de données d'observations issues de systèmes aériens ou spatiaux, tant dans des activités de recherche-développement-innovation que pour des activités opérationnelles.

Le CNES conduit une politique de partenariat ambitieuse et promeut l'utilisation des techniques spatiales pour répondre à des problématiques sociétales, notamment dans les domaines de la gestion de l'environnement, des changements climatiques, de la prévention des risques et de la gestion des crises.

Les deux établissements sont convaincus des retombées positives des applications spatiales ainsi que de l'utilité et de l'importance des outils de télédétection dans des domaines tels que la forêt et la biodiversité.

Outre les échanges d'informations sur les systèmes d'observation spatiale et leurs usages dans le domaine forestier, la coopération entre les deux établissements portera sur l'intégration de données d'observation de la terre dans plusieurs domaines importants :

- **la gestion durable forestière** : élaboration des plans de gestion forestière ; suivi de la gestion des milieux forestiers et naturels, évaluation de dégâts aux peuplements tels que ceux causés par les tempêtes ou les atteintes phytosanitaires,
- **la prévention et la gestion des risques incendies** : caractérisation des risques d'incendies, évaluation des dégâts d'incendies et de leurs impacts,
- **la gestion durable des milieux littoraux** : caractérisation et suivi des habitats littoraux, gestion et impact des aléas en zone littorale (tempête, submersion), évolution du trait de côte, suivi des mouvements dunaires,

Un domaine phare : la gestion des risques naturels

Le service DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies) de l'ONF utilise déjà depuis plusieurs années des images de satellites pour des applications opérationnelles : il utilise systématiquement les images de satellites pour l'évaluation des contours de feux et de leur sévérité. La collaboration avec le CNES vise à renforcer ces actions, en apportant par exemple une expertise supplémentaire sur les images de satellite RADAR. Par ailleurs l'ONF a déjà pu expérimenter avec l'aide du CNES l'utilisation d'images à fine résolution du satellite Pléiades pour l'évaluation de dégâts de tempêtes sur des grands massifs forestiers. D'autres utilisations des données spatiales sont également envisagées dans le domaine des risques en montagne.

Contacts presse

ONF
Christiane Baroche
presse@onf.fr
Tél. 06 07 78 09 84

CNES
Pascale BRESSON
pascale.bresson@cnes.fr
Tél. 01 44 76 75 39

- **la prévention des risques naturels en zone de montagne** : connaissance des aléas et des risques (chutes de blocs, glissements de terrain, crues torrentielles, avalanches), surveillance des ouvrages de protection et du manteau neigeux.

Les deux établissements prévoient diverses modalités de coopération, allant de l'échange d'informations sur les données et leurs utilisations, à la réalisation conjointe d'études ou d'expérimentations, ou encore des actions de démonstrations ou de communication. Par ailleurs, le CNES apportera sa connaissance des réseaux d'acteurs dans le domaine de l'usage des données spatiales pour aider l'ONF dans la réalisation de ses projets.

A propos du CNES

Le CNES (Centre National d'Études Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

A propos de l'ONF

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble 9 500 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Contacts presse

ONF
Christiane Baroche
presse@onf.fr
Tél. 06 07 78 09 84

CNES
Pascale BRESSON
pascale.bresson@cnes.fr
Tél. 01 44 76 75 39